



# MACÉRATION HUILEUSE D'AIL

## Macération pour le soin des plantes.

Utilisable en **A**griculture  
**B**ioologique.

La macération huileuse est fabriquée à partir d'*Aillium sativum*, récolté et cultivé chez un agriculteur bio en France.

La macération est réalisée artisanalement par nos soins. Nous faisons le choix d'utiliser des produits naturels biologiques pour sa fabrication.

### Rôles :

- Agit en curatif sur de nombreux insectes nuisibles : les pucerons (sauf les pucerons noirs du Cerisier), la mouche de l'Oignon et du Poireau, les Psylles du Poirier, l'acarien, le doryphore, la teigne de la Pomme de terre et de nombreuses maladies fongiques : la cloque du Pêcher, le marsonia du Rosier, l'oïdium de la Vigne (mais pas des cucurbitacées), la moniliose des fruitiers, la rouille du Groseillier...
- En répulsif sur les arbres contre les cervidés.

### Mode d'emploi :

- Dosage pour le jardin : pulvérisation foliaire 5 % : 500ml dans 10L d'eau de pluie/1000 m<sup>2</sup>, 2 à 3 fois par mois.
- Traiter impérativement le soir sinon risque de brûlure.

- En pulvérisation, ajouter 2% de savon noir (tensio-actif).
- Ne se mélange pas avec les extraits fermentés de plantes.
- Produit à utiliser en préventif et curatif.**
- Peut être utilisé sur ravageurs et maladies.

### Recommandations d'emploi :

- Respecter le mode d'emploi.
- Produit contenant des oligo-éléments ; ne pas dépasser la dose préconisée.
- Ne pas utiliser non dilué.
- Ne pas ingérer. Rincer le matériel, se laver et se sécher les mains après usage.

### Stockage :

Conserver dans un endroit loin d'une source de chaleur et de lumière.

- ➔ 1 an non ouvert et 5°C < T° < 15°C (cave)
- ➔ 1 à 2 mois une fois ouvert et 5°C < T° < 15°C

### Composition :

- Eau de source dynamisée, huile de Colza bio, Ail cultivé sur des terres en agriculture biologique.



# MACÉRATION HUILEUSE D'AIL

**Macération pour le soin des plantes.**

Utilisable en **A**griculture  
**B**io**l**ogique.

## Conditionnement :

- 🌿 Pouch-up de 1,5L et 3L, bag in box de 5L, 20L, 250L, (500L et 1000L sur demande).

## Norme :

- ➔ Fabriqué en Bretagne.
- ➔ Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 889/2008.

